



ATOUT ZORN

Le magazine de la communauté
de communes du Pays de la Zorn

N°38 | Mai 2019

● **NOTRE TERRITOIRE**
Projets et orientations

● **VIE ASSOCIATIVE**
au pays de la Zorn

● **ENFANCE & JEUNESSE**
Accueil & loisirs



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de la Zorn



ÉDITO À LA VEILLE DE NOUVELLES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES MUNICIPALES...

Bernard FREUND
Président

... la Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'est dotée en 2018 de nouveaux outils pour développer son territoire de manière cohérente, mutualisée et dynamique :

- L'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en février dernier à l'issue de nombreuses concertations, réunions et rencontres entre Élus, l'État et le public.
- La prise de compétence scolaire avec un partage des responsabilités et pouvoirs entre Communauté de Communes et Communes. À terme, chaque élève du territoire devrait bénéficier des mêmes services.
- Le rapprochement avec la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland autour des thèmes Tourisme - Jeunesse - Liaisons vertes, sans aucun objectif de fusion.

2018 fut aussi l'année de l'ouverture du deuxième Groupe Scolaire intercommunal sur Wingersheim les Quatre Bans avec un accueil de 295 élèves et un Pêriscolaire de 120 places. Cet équipement recueille un vif intérêt et un réel succès tant auprès des parents que des enfants, et leurs enthousiasmes nous obligent à l'ouverture d'une troisième classe bilingue à compter de septembre prochain.

Cette prise de compétence scolaire fait passer notre effectif de 26 à 56 agents et nécessite de ce fait le renforcement de l'effectif administratif de la Communauté de Communes. Les missions de nos collaborateurs sont multiples, tant dans la mutualisation des ressources humaines que de la gestion financière des Communes (28 budgets différents) qui enregistre 20 millions d'euros de dépenses et autant en recettes. Ce dernier, il en est de même pour le Service comptable qui à travers ses multiples missions de mutualisation de la gestion financière des Communes (28 budgets différents) effectue 20 millions d'euros de dépenses et autant en recettes.

L'année 2019 sera une année de transition pour affiner toutes ces missions et préparer les futurs programmes d'investissement. Enfin, je tiens à souligner que toutes ces avancées intercommunales ne peuvent se faire sans l'action coordonnée du personnel, le travail des Vice-président(e)s dans leurs compétences respectives et le soutien d'une très large majorité d'Élus locaux.

Que cette entente cordiale, ce dialogue constructif et cette chaleureuse ambiance perdurent au sein de l'équipe pour le plus grand bien de nos concitoyens.



ATOUT ZORN n° 38 – Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg 67 270 HOCHFELDEN – Tél. 03 88 91 96 58 - Fax 03 88 91 92 65
Directeur de publication : Bernard FREUND, Président
Responsable Publication : Éric SCHAEFFER, Vice-Président
Coordination : Lucienne BRASSEUR, Responsable Communication.
Photos : Franck MORIN, Pays de la Zorn.
Maquette / Illustration : Matière Grise – Impression : Cathal
Dépôt légal : mai 2019

SOMMAIRE

ÉDITO & SOMMAIRE	2
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
LES GRANDS PROJETS & LES ORIENTATIONS DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN	4/6
LE PLUi EN BREF	7
BILAN FINANCIER	8/11
ENVIRONNEMENT	
VIE ASSOCIATIVE	
COMMUNICATION	
PETITE ENFANCE	17/18
ENFANCE	19
ANIMATION JEUNES	20/23
CENTRE AQUATIQUE ATOO-O	24
TOURISME	25/27

SOMMAIRE À FAIRE À LA FIN





NOTRE
TERRITOIRE



**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**



PERMANENCES DE LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN

5
ATOUT
ZORN



La Maison du Pays de la Zorn
a été labellisée par l'Etat
**MAISON DE SERVICES AU
PUBLIC** en octobre 2016.

**MAISON DU PAYS DE LA ZORN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

43 Route de Strasbourg
67270 Hochfelden
Tél. 03 88 91 96 58

E-mail : secretariat.general@payszorn.com
Site : www.payszorn.com

www

PERMANENCES DE LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN

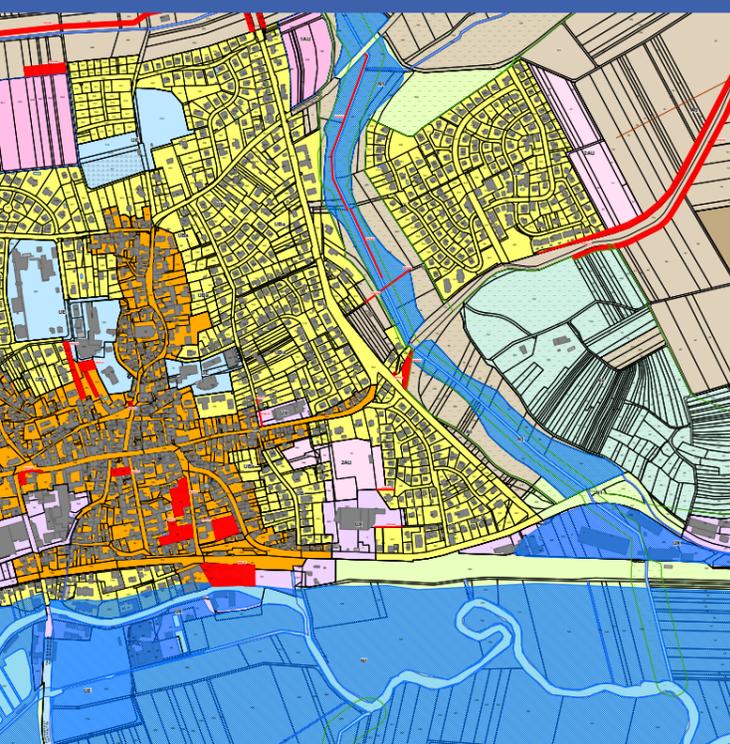
Communauté de Communes du Pays de la Zorn	Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h
Animation jeunesse du pays de la zorn – FDMJC	Contacts au 03 88 02 20 12 ou 03 88 91 96 58
Points d'accès numérique	La Communauté de Communes du Pays de la Zorn met à disposition un point d'accès Numérique pour les services suivants : Pôle Emploi, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie et les sites en .gouv , aux horaires d'ouverture de l'accueil de 8h à 12h et de 14h à 17h. Visio-Contact avec la C.A.F. - uniquement sur RDV pris 48h à l'avance auprès de l'accueil. Service permettant de dialoguer à distance avec un téléconseiller de la C.A.F. Tous les vendredis de 8h30 à 12h00. L'entretien dure 20 minutes maximum.
RAM	Permanences les lundis de 15h à 18h Permanences les jeudis de 14h à 17h Atelier d'éveil à la Maison du Pays les mardis et jeudis de 9h à 11h sur inscription
ABRAPA	Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h
SDEA	Du lundi au vendredi de 7h à 12h et 13h15 à 16h45
Conseillère Départementale	<p>➤ CONSULTATION DE JEUNES ENFANTS (PMI) : 3^{ème} lundi du mois : 14h00-17h00</p> <p>➤ UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE</p> <p>Secrétariat Lundi : 8h00-12h00 & 14h00-17h00 Mardi : 8h00-12h00 & 14h00-17h00 Vendredi : 8h00-12h00</p> <p>Assistants sociaux Mme RITT : Permanence le Lundi 8h00-12h00 sans RDV Mme LIFA : Permanence le Lundi 14h00-16h00 sans RDV Puéricultrice : Jeudi : 8h30-11h00</p>
CRESUS	Uniquement sur RDV les jeudis matin. S'adresser à l'accueil
Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau	Uniquement sur rendez-vous Contacter la Mission Locale de Saverne au 03 88 71 10 08
Conciliateur de justice	Uniquement sur RDV au 06 23 24 82 36 Le 1 ^{er} lundi du mois
Info Espace Energie	Permanences 2 ^{ème} jeudi du mois de 14h à 15h30
CARITAS ALSACE	Sur RDV les mercredis Contacter le 06 80 50 69 61 - Permanences le vendredi
Consultation juridique avec un avocat	Sur RDV le 1 ^{er} vendredi de chaque mois à partir de 13h30 Dernier RDV 17h30 (consultation d'environ 20 min) Prendre RDV auprès de l'accueil de la Maison de Pays 8 jours avant
Permanence des élus	Conseillère Départementale : Mme LEHMANN au 06 78 32 99 47 Député : M. HETZEL contact@patrick-hetzel.fr Conseil Régional : M. Emmanuel RECHT prendre RDV auprès de l'accueil de la Maison de Pays



NOTRE TERRITOIRE



LES GRANDS PROJETS ET LES ORIENTATIONS DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN GÉNÉRAL



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Son arrêt est la première étape juridique importante. Il est désormais soumis pendant trois mois aux différents Services de l'État, aux Collectivités Territoriales et aux Institutions pour avis avant une **ENQUÊTE PUBLIQUE** d'ici l'automne prochain au cours de laquelle chaque administré pourra faire ses observations. Tous les documents restent consultables sur notre site internet.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La richesse d'un territoire et son dynamisme se mesurent à travers ses entreprises et les emplois offerts sur place. C'est pour cette raison que le Conseil Communautaire se tourne vers trois nouveaux sites de développement économique : Hochfelden, Wilwisheim et Wingersheim les Quatre Bans. Des études sont en cours pour offrir de nouveaux espaces de construction ou de développement pour les entreprises.



ORIENTATIONS

2019

COMPÉTENCE SCOLAIRE CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL - SECTEUR NORD

Sur demande de quelques Collectivités, cette compétence prise, avec quelques appréhensions pour certains et craintes pour d'autres, est un pas important vers une plus grande coopération intercommunale. Elle répond à l'objectif décrit il y a une dizaine d'années déjà concernant le maillage du territoire dans l'équipement

scolaire et périscolaire, dont le projet à Alteckendorf pour les Communes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf et Minversheim est désormais en bonne voie. **Le programme a été arrêté et la procédure du choix de l'architecte est en cours.**



RAPPROCHEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KOCHERSBERG-ACKERLAND

Les réformes de l'État en matière d'organisation des territoires incitent à une mutualisation des moyens entre intercommunalités. De grands périmètres ont ainsi été créés autour de l'Eurométropole Strasbourg, Haguenau et Saverne. Seul l'espace Kochersberg/Pays de la Zorn était dépourvu d'un tel dispositif PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural). C'est désormais chose faite pour

développer les liaisons vertes, le développement touristique, la jeunesse etc... et bénéficier des éventuelles aides régionales en ce domaine.



GROUPES SCOLAIRES DE HOCHFELDEN ET SCHWINDRATZHEIM

Avec les récentes extensions urbaines de ces Communes, les équipements actuels sont insuffisants. La Communauté de Communes avait lancé plusieurs études de faisabilité et en accord avec les Conseillers Municipaux de Hochfelden et Schwindratzheim il a été décidé de restructurer et étendre les Groupes Scolaires et Périscolaires sur les sites existants afin de répondre aux trente prochaines années.

PISTES CYCLABLES

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn est compétente en matière d'aménagement de liaisons vertes hors agglomération. Des études ont été confiées conjointement avec le Kochersberg-Ackerland à un Bureau d'Études auquel nous avons relaté nos priorités qui feront l'objet d'une estimation financière prochaine. L'objectif est d'y consacrer annuellement 150 000 €.



CONSTRUCTION D'UN HALL SPORTIF À WICKERSHEIM-WILSHAUSEN

Pour compléter ce Groupe Scolaire, un besoin se fait sentir pour pratiquer des activités sportives par tout temps. Les Communes membres du SIVU des 10 Villages souhaitent donc construire un hall sportif annexé à leur école permettant d'accueillir de nombreuses activités en intérieur.



TERRAINS DE FOOTBALL

Malgré l'investissement de deux terrains de football en gazon synthétique (Wingersheim les Quatre Bans et Ettendorf) la richesse de nos Associations sportives et les très nombreux licenciés de ce sport, nous constatons que ces infrastructures sont insuffisantes sur notre territoire.

Dans l'immédiat, seule une bonne coordination entre Clubs et une certaine solidarité permettront de faire face à tous les entraînements avant que la Communauté de Communes ne dispose d'un 3^{ème} site pour une nouvelle installation qui devra obligatoirement répondre aussi aux attentes du Collège de Hochfelden.

DU RENFORT POUR LES BIBLIOTHEQUES

Suite à un diagnostic réalisé par la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin qui a révélé une fragilité au niveau de la lecture publique sur notre territoire, la Communauté du Pays de la Zorn a pu mettre en œuvre un Contrat Territoire Lecture subventionné par l'Etat et en partenariat avec les communes volontaires.

Les Bibliothèques de Melsheim, Mittelhausen, Schwindratzheim et Waltenheim bénéficient ainsi depuis début décembre de la présence de Méline Hameau, bibliothécaire professionnelle, qui

œuvre en partenariat avec les nombreuses bibliothécaires bénévoles pour développer la lecture publique.

Aider à la concrétisation des projets que les bénévoles souhaitent mettre en place, développer les animations proposées, créer un réseau entre les bibliothèques, voilà quelques missions déjà inscrites dans le planning de travail de Méline Hameau. Toujours au service des citoyens jeunes et moins jeunes, qui trouvent ainsi à proximité une offre de lecture publique et d'animation culturelle autour de la lecture.

RESEAU D'ACCUEIL SOLIDAIRE

L'amicale des Maires du Pays de la Zorn a rencontré L'Association Foyer Notre Dame qui met en œuvre avec le soutien du Conseil Départemental, un dispositif visant à accueillir des mineurs exilés au sein de familles d'accueil solidaires sur le territoire Bas-Rhinois. L'association accompagne tout au long de l'hébergement, les familles et le jeune afin de veiller au bon déroulement de l'accueil.

Ce projet innovant est un véritable accélérateur d'intégration pour ces jeunes qui ont laissé toute une vie derrière eux et qui n'aspirent qu'à une chose : construire un avenir meilleur. Ils proviennent principalement

d'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh, d'Europe de l'Est ou encore d'Afrique sub-saharienne.

Grâce à vous ces jeunes peuvent être immergés au quotidien dans notre culture et nos valeurs. Le partage et l'humanisme sont pour vous des valeurs essentielles ? Vous souhaitez concrétiser une vision plus solidaire du monde ? Rejoignez le Réseau d'Accueil Solidaire !



CONTACT
Tél : 07 69 98 54 25
E-mail : accueilsolidaire@foyernotredame.org
Site : www.foyernotredame.org



Méline Hameau | Bibliothécaire

CENTRE AQUATIQUE ATOO-O

Quelques chiffres :

- **Fréquentation 2018** : 126 316 entrées, dont 26 379 scolaires
- **Nombre de m3 d'eau consommée** : 17 153 m3 (41 889 € TTC)
- **Consommation électrique** : 652 232 kWh (80 700 € TTC)
- **Déficit annuel 2018** : 288 715,36 €

Cet établissement sensible, tant par la technicité que par les risques encourus, nous oblige à une vigilance particulière. Mais l'exploitation en milieu humide affecte le bâtiment, use les équipements, dont les réalisations ont demandé un investissement de 567 640,32 € en 2018 et une prévision de 100 000 € en 2019.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



En date du 28 février 2019, le Conseil Communautaire de la CCPZ a délibéré en faveur d'un déploiement de la fibre optique par SFR en **FttH** (Fiber to the Home) qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile », sur l'ensemble de ses communes câblées. Ce dernier sera opéré par sa filiale SFR FttH et financé exclusivement sur fonds privés de l'opérateur, couvrira 90% du périmètre dédié en 2021 et 100% d'ici 2023.

Le réseau FttH ainsi déployé sera ouvert à l'ensemble des opérateurs de services dans le respect des dispositions légales fixées par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) et présentes dans la CPSD (Convention de programmation et de suivi des déploiements) en cours de signature.





NOTRE TERRITOIRE



FINANCES & BUDGET



16 092

Nombre d'habitants



197,97€

Dette par personne

ÉTAT DE LA DETTE 2019



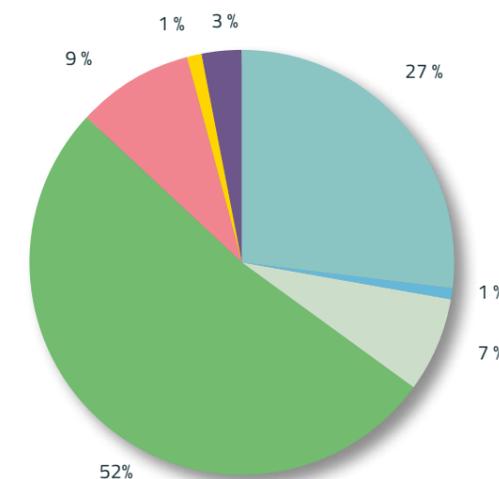
CONSULTEZ LA PAGE «ECONOMIE ET FINANCES» SUR NOTRE SITE EN LIGNE WWW.PAYSDELAZORN.COM

Emprunts	Montant d'origine	Dette au 1 ^{er} /01/2019	Capital 2019	Intérêts 2019
Crédit Mutuel	1 500 000 €	1 089 146,84 €	66 684,38 €	43 106,18 €
Caisse d'épargne	1 480 978 €	1 036 684,60 €	59 239,12 €	42 100,50 €
Caisse des dépôts	1 150 000 €	1 059 880,15 €	52 340,92 €	12 324,72 €
Total	4 130 978,00 €	3 185 711,59 €	178 264,42 €	97 531,40 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR SERVICE 2018

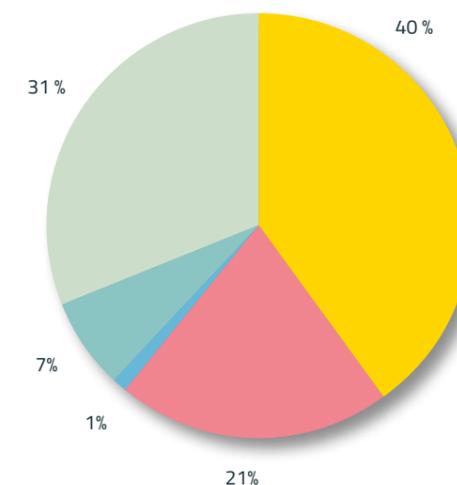
DÉPENSES

27%	Piscine	581 745,55 €
1%	Enfance et jeunesse	13 547,62 €
7%	Administration générale	153 006,59 €
52%	Périscolaire groupe scolaire sud	1 124 410,34 €
9%	PLUi	188 861,42 €
1%	Périscolaire groupe scolaire sud	23 178,00 €
3%	Gendarmerie	61 205,39 €



RECETTES

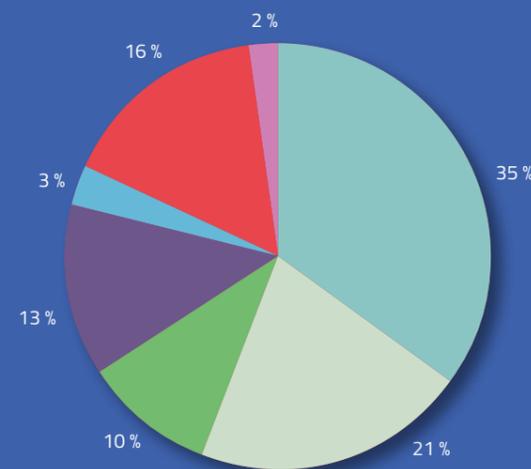
40%	Périscolaire groupe scolaire sud	491 915,28 €
21%	PLUi	260 714,03 €
1%	Zone d'activité du canal	14 166,00 €
7%	Piscine	88 395,00 €
31%	Administration générale	379 050,25 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018

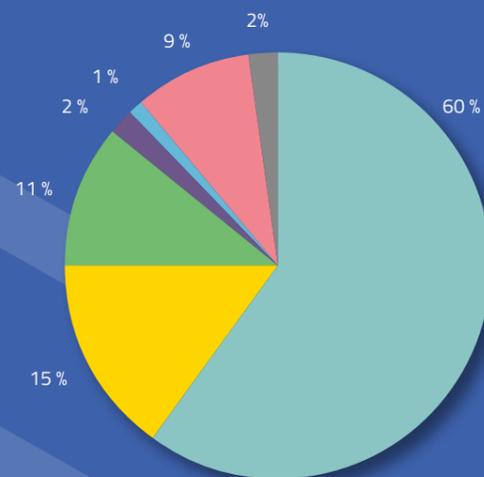
DÉPENSES

35%	Reversement Communes	1 539 890,00 €
21%	Charges de personnel	907 916,89 €
10%	Reversement Etat	459 527,00 €
13%	Charges à caractère général	548 984,73 €
3%	Opérations d'ordre	119 554,67 €
16%	Autres charges de gestion courante	721 685,28 €
2%	Charges financières	103 844,63 €



RECETTES

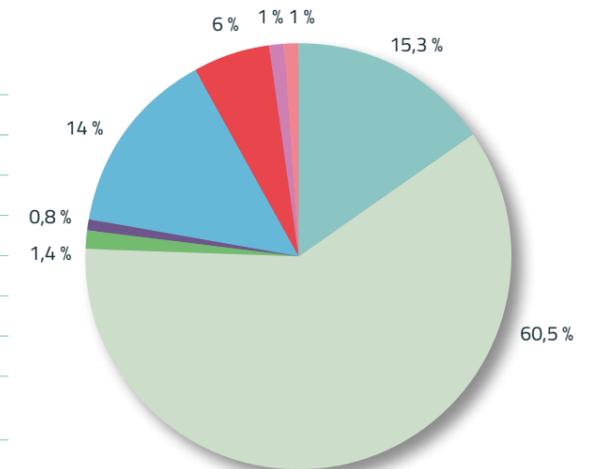
60%	Impôts et taxes	3 290 655,00 €
15%	Dotations et subventions	833 855,89 €
11%	Resultat de fonctionnement reporté	605 855,50 €
2%	Remboursement sur rémunération	186 585,81 €
1%	Produits exceptionnelles	42 487,07 €
9%	Produits des services et ventes	414 479,08 €
2%	Autres produits de gestion courante	127 966,04 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SERVICE 2018

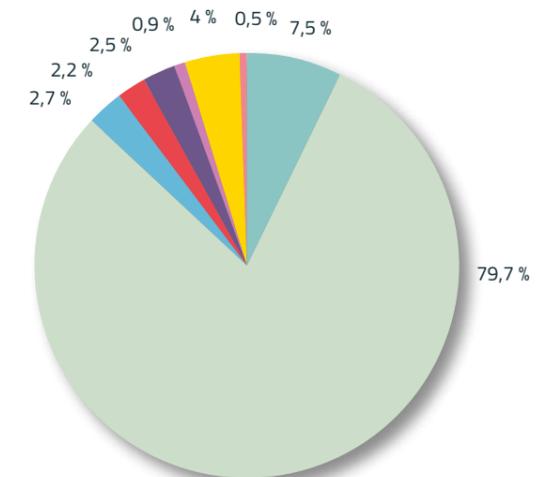
DÉPENSES

15,3%	Piscine	655 198 €
60,5%	Administration générale	2 588 039 €
1,4%	Sport, culture, loisirs	59 195 €
0,8%	Cable	34 798 €
14%	Enfance et jeunesse	608 754 €
6%	Environnement	250 000 €
1%	Maison du Pays	43 762 €
1%	Autres : tourisme, mutualisation, PLUi, gendarmerie	41 386 €



RECETTES

7,5%	Piscine	366 482 €
79,7%	Administration générale	3 901 234 €
2,7%	Enfance et jeunesse	132 317 €
2,2%	Environnement	110 248 €
2,5%	Gendarmerie	119 383 €
0,9%	Maison du Pays	45 448 €
4%	Mutualisation	195 882 €
0,5%	Autres : sport, culture, loisirs, tourisme, PLUi	24 990 €





ENVIRONNEMENT

LA COLLECTE SEPARÉE DES BIODÉCHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



La Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'est engagée dans une période test pour la collecte des biodéchets, ces déchets qui représentent entre 25 et 30% de nos bacs Ordures Ménagères.

3 Points d'apports volontaires ont été mis en place le 28 février 2019 pour une expérimentation d'un an.

La collecte séparée des biodéchets permet de traiter tous les déchets organiques des cuisines :

- les **déchets carnés** (viandes, os),
- les fruits tels les agrumes
- et les restes de repas.

3 points d'apports volontaires (Tube) ont été mis en place respectivement à Hochfelden (Rue du cavalier Richard), Schwindratzheim (rue des moissons) et Wingersheim les 4 Bans (rue du stade).

Les emplacements sont susceptibles d'être modifiés pour optimiser le taux de remplissage.

Dans le tube on peut mettre :

➤ LES PRÉPARATIONS DE REPAS



➤ LES RESTES DE REPAS



➤ LES PAPIERS SOUILLÉS



! Attention, les déchets verts (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...) ne vont pas dans le tube.

Tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn peuvent participer. **Vous êtes intéressé ?** Vous pouvez vous adresser à la Maison du Pays de la Zorn. Nous vous remettons un lot de sacs en papier 100% recyclé, un bioseau et un badge d'accès.



image basse déf.

LE COMPOSTAGE

Au fond du jardin pour les plus chanceux ou à l'intérieur de la maison, chacun peut valoriser ses biodéchets. **La meilleure des solutions pour les biodéchets, c'est le compostage !** Chacun peut le pratiquer simplement, en maison ou en appartement, et bénéficier facilement d'un compost de qualité pour ses plantes.

Composter ses biodéchets permet de **diminuer la quantité de déchets** traités,

faire des économies et diminuer son empreinte écologique. Cela permet également de **profiter allègrement du compost** produit dans son jardin ou sur son balcon !

Le compostage et la collecte des biodéchets sont des pratiques complémentaires.

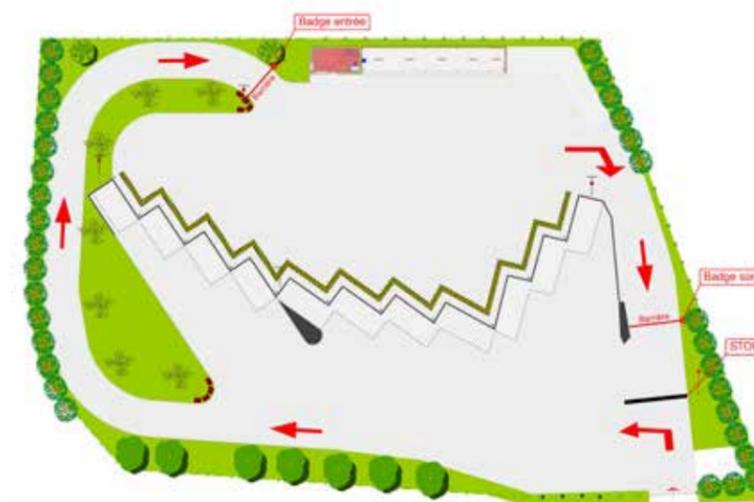
La Communauté de Communes du Pays de la Zorn peut vous aider pour un compost de bonne qualité.

MODERNISATION DE LA DÉCHÈTERIE DE BOSSENDORF

Depuis le 22 janvier 2019, la déchèterie de Bossendorf a réouvert ses portes en semaine.

La création d'une voie d'accès interne plus longue a permis de fluidifier la circulation sur la Route Départementale 108. 4 quais supplémentaires ont été créés pour permettre la mise en place de la collecte du plâtre mais également l'optimisation du tri sur site.

Un auvent a été mis en place pour protéger les piles, le petit électroménager, les néons, les huiles alimentaires, les huiles de frites... ce qui permet de limiter les risques de pollution liés à ces déchets.



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les horaires des déchèteries sont les suivants :

HORAIRE D'OUVERTURE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mutzenhouse	14h - 17h45	FERMÉE	14h - 17h45	FERMÉE	FERMÉE	9h - 11h45 14h - 17h45
Bossendorf	FERMÉE	14h - 17h45	FERMÉE	14h - 17h45	FERMÉE	9h - 11h45 14h - 17h45

Aujourd'hui, environ un tiers des déchets produits sur notre territoire est collecté grâce aux déchèteries.

Bien préparer son passage en déchèterie, c'est gagner du temps pour soi-même et pour les autres usagers.

Pensez à faire le tri avant de vous rendre en déchèteries et notamment à plier les cartons d'emballages.

Merci de respecter les lieux et les gardiens de déchèteries qui appliquent le règlement mis en place par le conseil communautaire.

LE TRI DES RECYCLABLES : LE BAC DE TRI

BOUEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Dans le bac ou le conteneur jaune, merci de déposer les emballages vides et en vrac.



EMBALLAGES EN CARTON



JOURNAUX, REVUES
ET PROSPECTUS



BOUEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



BOITES EN MÉTAL,
AÉROSOL, CANETTES...



BRIQUES ALIMENTAIRES

Le recyclage de tous ces emballages économise beaucoup de ressources naturelles et d'énergie.



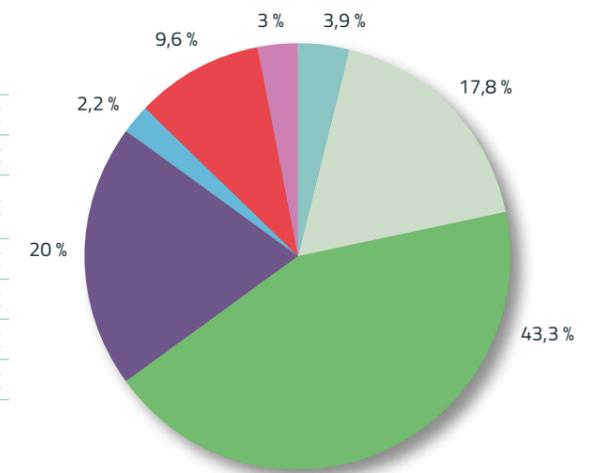
Mélody Stein | Chargée de mission biodéchets



ENVIRONNEMENT BILAN FINANCIER 2018

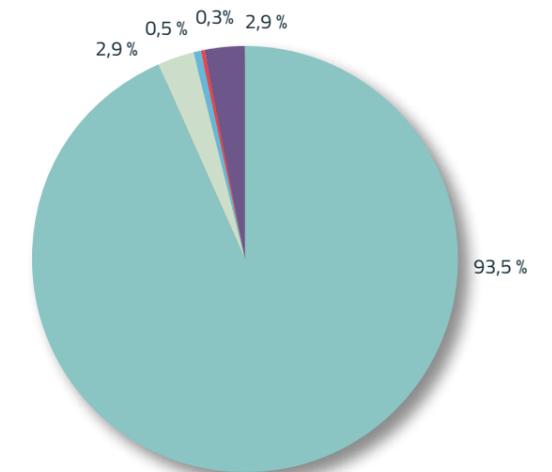
DÉPENSES

3,9%	Charges générales	49 283,69 €
17,8%	Cotisation SMITOM	222 794,32 €
43,3%	Collecte des Ordures ménagères et tri en porte à porte	539 950,29 €
20%	Exploitation déchèteries	250 663,63 €
2,2%	Collecte spéciales Pneus et DDS	27 408,12 €
9,6%	Charges de personnel	120 000,00 €
3%	Dotation aux amortissements	38 314,79 €



RECETTES

93,5%	Redevance incitative	1 181 269,42 €
2,9%	Valorisation matériaux	36 852,95 €
0,5%	Vente de bac	6 154,50 €
0,3%	Indemnité sinistres	3 273,25 €
2,9%	Amortissement subventions	36 620,09 €





ENFANCE & JEUNESSE



PETITE ENFANCE / ENFANCE

Le Relais d'assistants maternels (RAM) est un trait d'union entre les parents et les assistants maternels, un lieu d'information, un espace de rencontres et d'échanges.

Le RAM intercommunal est un service public ouvert à l'ensemble des familles et assistants maternels du territoire. Ce service est gratuit pour les familles et les professionnels, Il est financé par la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

POURQUOI UN RAM ?

POUR LES PARENTS

- Parce que chaque parent a besoin d'un accueil spécifique, l'éducatrice du relais vous conseille en matière de modes de garde (assistant maternel, multi-accueil...).
- Il aide dans la recherche d'un ou d'une assistante maternelle grâce à la tenue d'un fichier des assistants maternels disponibles.
- Il met à votre disposition toutes les informations actualisées (prestations, contrat de travail, déclarations, rémunérations, législation). La responsable du RAM vous offre une aide dans les démarches administratives à effectuer, et au besoin vous oriente vers les services compétents.

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

- Parce que chaque professionnel a besoin d'échanger et d'être écouté
- Il met à disposition des documents sur la profession
- Il permet de réactualiser ses connaissances et rencontrer d'autres professionnels de la petite enfance par la mise en place d'actions de formations (groupes d'échange, conférences, etc.)
- Il permet d'avoir des contacts avec des parents à la recherche d'un accueil pour leur enfant.

ATELIERS D'ÉVEILS

Des ateliers d'éveil sont organisés le lundi matin à Gingsheim (Wingersheim les Quatre Bans), le mardi et le jeudi à Hochfelden et le vendredi à Alteckendorf.

- Ces ateliers sont de vrais moments de rencontre et de socialisation
- Ils permettent la découverte de nouvelles activités (jeux, éveil musical, motricité, découverte des livres en partenariat avec les bibliothèques du territoire, etc.)
- Ils sont ouverts aux assistants maternels, aux parents et grands-parents des enfants du territoire.

Pour 2018, la gestion du RAM s'est élevée à 53 438 €

Le Relais assistants maternels est financé par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn à hauteur de 23 311€, par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin à hauteur de 6 715 € dans le cadre du CEJ (contrat enfance jeunesse) et de 22 978 € pour la PSU (prestation de service unique).

POURQUOI UN MULTI-ACCUEIL ?

Le multi accueil « Les CIGO'Zorn » situé à la Maison de l'Enfance à Hochfelden a ouvert ses portes en 2003 et propose un mode de garde plus souple que les crèches conventionnelles en permettant l'accueil des enfants. L'espace est conçu et organisé pour favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation de votre enfant.

Le multi-accueil propose des amplitudes horaires assez larges à savoir de 7h00 à 18h30 et peut accueillir 35 enfants simultanément.

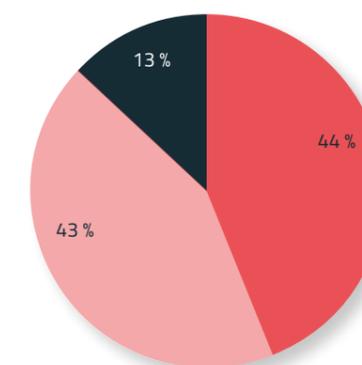
L'équipe d'encadrement, composée de 12 professionnels, a créé un partenariat étroit avec la maison de retraite et a su créer de belles relations intergénérationnelles qui ont des effets bénéfiques tant pour les personnes âgées que pour les jeunes enfants.

Toute l'équipe des professionnelles de la Petite Enfance a pour projet de favoriser les premières étapes de l'évolution de l'enfant, de faire partager son expérience et de répondre, en toute discrétion, aux interrogations des parents. La gestion administrative et financière est assurée par l'AASBR par délégation de service public.

La gestion du multi-accueil pour 2018 s'est élevée à 583 524 €

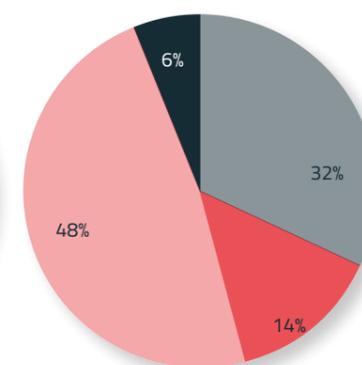
Il est financé par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn à hauteur de 73 495 €, par la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin à hauteur de 30 944 € dans le cadre du CEJ (contrat enfance jeunesse) et de 245 542 € pour la PSU (prestation de service unique).

RÉPARTITION DES COÛTS POUR LE RAM



- Communautés de Communes du Pays de la Zorn
- CAF PSU
- CAF CEJ

RÉPARTITION DES COÛTS



- Familles
- Communautés de Communes du Pays de la Zorn
- CAF PSU
- CAF CEJ





LES PERISCOLAIRES

Depuis sa création, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn apporte une attention toute particulière aux domaines de la petite enfance et de l'enfance. Elle œuvre pour proposer, développer, encadrer et professionnaliser les modes de gardes adaptés aux contraintes professionnelles et géographiques des familles.

Dans le domaine de l'enfance, les accueils périscolaires et extrascolaires constituent un mode de garde très demandé par les familles du territoire, leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Concrètement, les accueils périscolaires sont ouverts les jours de classe en dehors des heures d'école, et, pour certains, les mercredis après-midi et les vacances scolaires.

Ils sont tous animés par des équipes qualifiées, rassemblées autour d'un projet pédagogique propre à chaque structure, mais qui a toujours pour objectif de favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité, l'autonomie et la découverte grâce à un large panel d'activités.

Ainsi la Communauté de Communes a déjà construit 4 périscolaires sur son territoire et en a délégué la gestion à l'ALEF.

LE PÉRISCOLAIRE DE SCHWINDRATZHEIM

Le périscolaire de Schwindratzheim a été la première structure construite par la Communauté de Communes dans le domaine de l'Enfance, structure qui a ouvert ses portes en 2004. L'établissement peut accueillir 70 enfants (50 enfants de plus de 6 ans et 20 de moins de 6 ans). Une équipe de 7 professionnels de l'enfance y travaille toute l'année pour proposer des activités variées. La structure, dirigée par Audrey BIESER, est régulièrement ouverte durant les congés scolaires.

LE PÉRISCOLAIRE DE HOCHFELDEN

Construit en 2008, le périscolaire de Hochfelden est la plus grande structure du territoire à ce jour, accueillant jusqu'à 160 enfants simultanément dont 40 enfants de moins de 6 ans.

Dirigée par Pauline PRIEUR depuis septembre 2018, ce lieu d'éducation et de socialisation ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires est animé par une équipe de 15 professionnels.



LE PÉRISCOLAIRE DE WICKERSHEIM

Cette structure récente, construite en 2012, dispose de 120 places journalières dont 35 pour les moins de 6 ans. Intégré dans le groupe scolaire « La Décapole », la structure de 397 m² est complétée par des locaux communs à l'école de 340 m². L'équipe de 11 professionnels est dirigée par Mme Noémie Walther.

LE PÉRISCOLAIRE DE WINGERSHEIM

Cet équipement, qui a été inauguré en septembre 2018, peut accueillir 120 enfants dont 40 moins de 6 ans. D'une superficie de 521 m², le périscolaire est intégré dans le Groupe Scolaire Intercommunal « Au Clair de Lune ». L'équipe d'animation, composée de 11 professionnels et dirigée par Elodie KRUG, peut accéder à plus 320 m² de locaux partagés avec l'école dont une bibliothèque, des salles d'activité, de siestes...

Dans un souci d'équité et d'équipement du territoire, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a lancé la consultation pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un 5^{ème} périscolaire situé au nord du territoire à Alteckendorf.

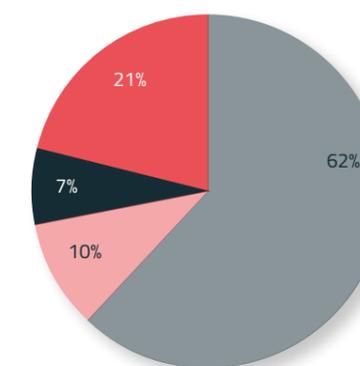
L'extension du périscolaire de Hochfelden et de celui de Schwindratzheim sont également à l'étude.

En 2018, l'exploitation des 4 structures du territoire s'est chiffrée à 1 184 328 €.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a participé financièrement à hauteur de 117 607 € dans le cadre de la PSO (Prestation sociale ordinaire) et 87 352 € dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) passé avec la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Cette dernière a participé à hauteur de 253 198 € et le reste à charge pour les familles qui fréquentent les structures était de 729 467 €.

RÉPARTITION DES COÛTS DES 4 PÉRISCOLAIRES



- Familles
- Communautés de Communes du Pays de la Zorn
- CAF PSO
- CAF CEJ



ENFANCE & JEUNESSE



ANIMATION JEUNES (AJ)

18 ANS... LA MAJORITÉ

Avril 2001... avril 2019, l'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn atteint sa majorité. Sous l'entité associative de la FDMJC d'Alsace, l'AJ est une structure d'éducation populaire qui a pour objectif de permettre à la jeunesse de s'engager dans une citoyenneté active, en conscience du monde dans lequel elle évolue.

C'est-à-dire, de permettre aux jeunes :

- De s'autoriser à penser par eux-mêmes,
- De s'émanciper des rapports de domination tel le racisme, le patriarcat, le capitalisme, la discrimination ...
- D'avoir l'utopie de souhaiter une amélioration de la société. Ainsi d'accroître sa conscience et de prendre une responsabilité politique au sein de cette société. Il s'agit de pratiquer la démocratie et l'autogestion pour ne pas subir l'histoire, mais créer son histoire ! Leur histoire.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a voulu et a donc favorisé cette éducation à la citoyenneté de sa jeunesse depuis 18 ans. Cela se traduit en actions pour l'année 2019 :

DANS UN PREMIER TEMPS

Permettre aux jeunes un maximum de découvertes, de rencontres, d'expérimentations, de podiums d'expressions, de chemins de traverses, de réflexions collectives ou d'engagement pour autrui. Ils deviennent ainsi de véritables acteurs du territoire. Cela est progressiste et adapté à chaque âge.

- **Chaque mercredi après-midi** : des ateliers nature, bricolage, de solidarité, de découvertes culturelles, de dessins de rencontres intergénérationnelles ou avec les acteurs associatifs et artisans du territoire ...



- **Chaque semaine** : des interventions de sensibilisation environnementale et de prévention au collège ou dans les écoles

- **Chaque petites vacances** : des camps, des accompagnements à la scolarité, l'accompagnement aux projets à l'initiative des jeunes, l'approfondissement des actions développées tout au long de l'année ...



- **Chaque vendredi soir**, nous leur proposons de créer une dynamique collective avec pour objectif de les autonomiser dans leurs organisations.



- **Trois week-end dans l'année**, nous leur proposons des formations liées à l'animation en général, aux centres de loisirs en particulier (gestion des groupes à vélos, aménagement d'un campement, acquisition de compétences d'animation dans le domaine du bricolage, des grands jeux, de l'animation de débats...



TOUTES NOS ACTUALITÉS SONT SUR NOTRE SITE : aj.payszorn.com
SUR FACEBOOK : AJ Pays Zorn

www

POUR TOUTES QUESTIONS
E-mail : animationjeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr
@fdmjc-alsace.fr
Tél. 03.88.02.20.12





➤ **Soutien à la formation qualifiante comme le BAFA, aux premiers secours...**

➤ **Accueil de jeunes en Service civique ou en Service volontaires Européens.** Cette année 7 jeunes ont effectué des missions à nos côtés

DANS UN SECOND TEMPS

Pour développer une politique d'éducation cohérente entre les acteurs éducatifs du territoire que sont les écoles, collège, associations, familles et aussi institutionnels, la Communauté de Communes s'est engagée dans la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF du Bas-Rhin, missionnant l'AIPZ et l'AJ comme fédérateur et coordinateur d'actions collectives de prévention :

Après l'action de sensibilisation aux écrans en 2017 et à l'environnement en 2018, l'ensemble des acteurs développe pour l'année 2019-2020, un projet sur la communication douce : confiance en soi, respect, lutte contre le harcèlement et la discrimination, sensibilisation à l'égalité filles-garçons, enrichissement du vocabulaire pour lutter contre les tensions, disputes etc...

TOUTES NOS ACTUALITÉS SONT SUR NOTRE SITE : aj.payszorn.com
SUR FACEBOOK : AJ Pays Zorn

www

POUR TOUTES QUESTIONS
E-mail : animationjeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr
Tél. 03.88.02.20.12



25
ATOUT
ZORN



DANS UN TROISIÈME TEMPS

L'AJ participe à l'éducation au développement local. Au-delà de valoriser et de consommer chez les artisans et producteurs locaux, l'AJ expérimente un projet citoyen participatif dans l'objectif de la création d'un Centre d'Initiation à la Nature avec le soutien de la commune de Melsheim.

Le premier chantier réalisé à la fin du mois de mars par une trentaine de familles, a été de planter 45 arbres en partenariat avec les arboriculteurs de Hochfelden et Environs. Les suivants seront la création d'un jardin collectif, puis l'aménagement d'un poulailler, d'une chèvrerie, la plantation d'une haie, etc...



L'ACTUALITÉ DE L'ÉQUIPE DE L'AJ

Bouge ton été 2019

www

TOUTES LES INFORMATIONS SONT SUR NOTRE SITE
aj.payszorn.com (onglet « Bouge ton été 2019 »)

Service civique à partir d'octobre 2019 : Entre 18 et 25 ans, les jeunes qui souhaitent s'investir pour les autres, soit en proposant un projet, soit en soutenant un projet existant, peuvent s'engager dans le dispositif du Service Civique. A l'AJ, les missions durent de 9 à 10 mois.



VIE ASSOCIATIVE

UNE ROSE UN ESPOIR 2019



Ce 27 avril 2019, 240 équipages motos et plus de 130 bénévoles ont proposé 9000 roses et autant de messages d'espoir dans la lutte contre le cancer. Emotion, solidarité, détermination de nos motards, pour un accueil enthousiaste et plein de générosité de la population, 2019 sera une grande réussite.



JEUX INTERVILLAGES 30 JUIN 2019

14 villages de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'affrontent par équipes lors d'épreuves physiques et sportives. Rendez-vous cette année à WINGERSHEIM. Cette journée de jeux se déroulera autour du thème de «l'Histoire de France».

Buvette - animations - restauration sur place et remise des prix à 18h30.

Visionnez le film des Intervillages 2018 sur vimeo.com/zornTV
Venez encourager les équipes !



CONTACT
E-mail : contact@aipz.fr
Site : www.aipz.fr
Facebook : AIPZ



PIQUE-NIQUE MUSICAL INTERCOMMUNAL 21 JUIN 2019

L'AIPZ installe la scène de la Fête de la Musique Intercommunale à Geiswiller, sur un site accueillant, en faisant la part belle à toutes les musiques.

➤ **Rendez-vous le vendredi 21 juin 2019 pour la journée la plus longue de l'année.**

Repas tiré du sac et/ou petite restauration et buvette. La fête est ouverte à tous à partir de 18h. Accès Gratuit.

FORUM DES ASSOCIATIONS 8 SEPTEMBRE 2019

L'Association Intercommunale du Pays de la Zorn (AIPZ) vous invite au 5^{ème} Forum des Associations au complexe sportif de Hochfelden. Au programme : sports, jeux, musique, pêche, équitation, zumba et bien d'autres encore. Des présentations et des animations auront lieu tout au long de la journée. L'occasion de passer une journée agréable, riche et conviviale en famille ou entre amis !!



CONTACT AVEC L'AIPZ
E-mail : contact@aipz.fr
Site : www.aipz.fr
Facebook : AIPZ

27
ATOUT
ZORN



TOUTES LES INFORMATIONS
SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN
(RUBRIQUE « VIE ASSOCIATIVE »).



Service Vie Associative
Tél. 03 88 02 20 10
E-mail : vie.associative@payszorn.com

VIE ASSOCIATIVE ET BANQUE DE MATERIEL INTERCOMMUNAL

Vous trouverez sur le site internet les dispositions en matière de subventions aux associations, ainsi que l'ensemble du matériel disponible à la location, les conditions de mise à disposition et les formulaires de réservation sur : www.payszorn.com/vie-associative/banque-matériel.

➤ **Rappel :** l'accès au matériel de la BMI est exclusivement destiné aux associations et aux Communes du Pays de la Zorn.



RETROUVEZ ZORN TV LA TÉLÉ
LOCALE DU PAYS DE LA ZORN
Canal 500 de votre box SFR Numéricable



Site : www.payszorn.com
www.vimeo.com/zornTV
[facebook.com Zorn TV](https://facebook.com/ZornTV)
Contactez-nous sur
canal.local@payszorn.com

CANAL LOCAL PAYS DE LA ZORN

Le canal local «ZORN TV» est une chaîne du câble proposée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sur le réseau câblé de Numéricable-SFR.

Au travers de ses programmes infographiques et de ses reportages, ZORN TV est le miroir de l'activité associative, culturelle, touristique et sportive de nos 20 communes.

Sur l'année 2018, 65 reportages ont été réalisés par les équipes de Zorn TV, répartis sur 15 communes de notre territoire.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute pour toute suggestion de reportages.



SITE INTERNET

Ce printemps a vu la mise en service d'un nouveau module de saisie sur notre site internet www.payszorn.com.

Suite à la mise en place de la taxe de séjour au 1er janvier 2019, les hébergeurs sont invités à s'identifier et à créer un compte afin de pouvoir déclarer cette taxe directement en ligne, ceci facilitant la démarche.

Notre site internet continuera de s'enrichir de contenus, et d'informations et déploiera dans le futur d'autres fonctionnalités...



SERVICE COMMUNICATION
Tél. 03 88 02 20 14
E-mail : service.communication@payszorn.com



SORTIR & DÉCOUVRIR



CENTRE AQUATIQUE ATOO-O



BILAN DE L'ACTIVITE



BILAN DE FRÉQUENTATION

+3%

Année 2018
(+3% qu'en 2017)



SAISON ESTIVALE 2018

+21%

Juillet
11 655 personnes
(+21% qu'en 2017)

+6%

Août
9 989 personnes
(+ 6% qu'en 2017)

ACTIVITÉS SÉNIORS
du 17 au 28 juin 2019
Centre Aquatique Atoo-o HOCHFELDEN

Activités sur inscription

Nombreuses activités :
Gym rééducative, Aquabike, Aquaphobie, Aquajogging, aquabike&run...

Lundi, mardi, jeudi & vendredi 10h30 à 11h30
Tarif : adultes 8€
Mercredi intergénérationnel
2 € par enfant - 8 € adulte
4,30 € par adulte accompagnant supplémentaire

Informations à l'accueil Atoo-o
Tel 03 88 02 20 40
accueil.atoo-o@payszorn.com

ACTIVITE ÉTÉ 2019

Le centre aquatique ATOO-O propose des activités pour les séniors du 17 au 28 juin 2019. Gym rééducative, aquabike, aquajogging, aquaphobie, aquabike & run sont autant d'activités que vous pourrez tester et/ou découvrir durant cette période.

Les mercredis 19 et 26 juin seront intergénérationnels, dédiés aux grands-parents

et petits-enfants avec différents parcours, divers petits jeux.

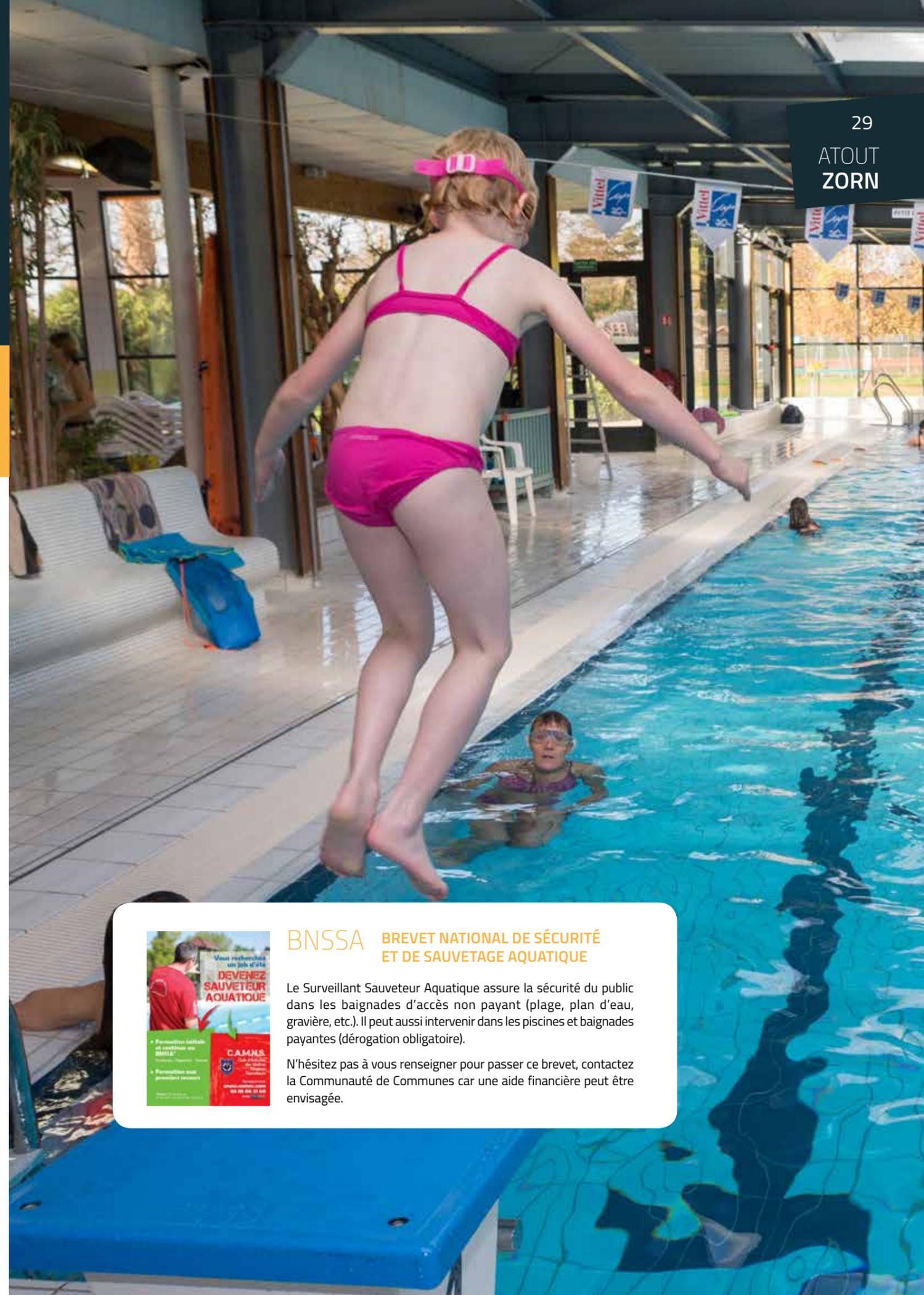
Diversifier, faire découvrir, aider, améliorer et renforcer les liens intergénérationnels sont aujourd'hui les éléments que nous voulons mettre en avant pour cette catégorie de personnes et prouver qu'il n'y pas d'âge dans la diversité de la natation.

Prochaines dates à retenir

vidange : du 28/08 au 15/09 inclus

> 1^{er} novembre : fermé

> Fêtes de Noël : du 24/12/2019 au 01/01/2020



BNSSA BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Le Surveillant Sauveteur Aquatique assure la sécurité du public dans les baignades d'accès non payant (plage, plan d'eau, gravière, etc.). Il peut aussi intervenir dans les piscines et baignades payantes (dérogation obligatoire).

N'hésitez pas à vous renseigner pour passer ce brevet, contactez la Communauté de Communes car une aide financière peut être envisagée.



SORTIR &
DÉCOUVRIR



TOURISME

ACCÉDEZ AU SITE
www.ignrando.fr
DE L'IGN

www

RENSEIGNEMENTS COMPLETS
EN MAIRIE

Tél. 03 88 51 26 35

HALTE FLUVIALE DU PAYS DE LA ZORN

Bienvenue dans notre halte fluviale, située à Waltenheim sur Zorn. Cette étape située sur le canal de la Marne au Rhin peut accueillir 8 bateaux. Equipée de bornes eau, électricité et Wifi et ouverte d'avril à octobre. Les plaisanciers peuvent ainsi découvrir notre patrimoine et la nature préservée en naviguant au fil de l'eau.

Une offre de bateaux à propulsion 100% électrique a également vu le jour en 2018, au total 10 bornes de recharges financées par VNF ont été installées dont une à Waltenheim sur Zorn.

Par ailleurs la **Région Grand Est** met en avant le développement et l'attractivité des territoires, notamment avec une péniche qui sillonne les canaux du Grand Est de l'été à l'automne, afin de proposer une série de spectacles et d'animations. Une escale est prévue cette année entre le 15 et le 18 août, à Waltenheim sur Zorn. **Au programme : concerts, spectacles, expositions, cinéma de plein air, ateliers, métiers d'art, rencontres sur des thématiques économiques, touristiques, gastronomiques, etc.** Rendez-vous ce mois d'août!

www.grandest.fr

LE SENTIER DU HOUBLON

Découvrez ou redécouvrez cette sortie ludique le long du sentier à travers les houblonnières de Wingersheim, commune de Wingersheim les 4 Bans. La culture du houblon offre un paysage insolite et attrayant.

Accessible de mai à septembre (sur réservation) pour les groupes et pour les individuels l'été. Il est possible de faire la visite librement. Possibilité de visite commentée en petit train et en remorque aménagée tractée ainsi que vidéo projection. Sur le parcours, vous pourrez admirer l'église et son orgue, la maison au cœur du village où le chanteur Alain Bashung a passé son enfance et trouverez des informations sur les différents stades de la culture du houblon.



31
ATOUT
ZORN

MUSÉE DU PAYS DE LA ZORN
Tél. 03 88 89 04 52
E-mail : archemusee@gmail.com

www

POUR TOUT SAVOIR SUR
L'ACTUALITÉ DU MUSÉE :
Facebook

VILLA MÉTÉOR

Le musée de la ville attire de nombreux visiteurs au Pays de la Zorn. Au travers d'une convention avec la Communauté de Communes, la villa Météor sera le relais des informations touristiques sur notre territoire.

Leabus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Villa  **MÉTÉOR**

LE MUSÉE DU PAYS DE LA ZORN

Il est géré par l'association **A.R.C.H.E.** et est ouvert sur demande.

Le musée est un des rares en Alsace qui possède encore la synagogue, le bain rituel et l'école. Il peut également accueillir d'autres animations telles que conférences ou concerts.

OFFICE DE TOURISME

Le Pays de la Zorn n'était pas encore couvert par un Office de Tourisme (OT) alors qu'il se situe dans une région très prisée par les touristes et à proximité de Strasbourg et des Vosges du Nord.

Depuis cette année La Communauté de Communes a signé une convention avec l'OT voisin du Kochersberg : « Le Beau Jardin ». Cette convention vise 6 axes de développement. Elle permettra de rendre l'offre plus lisible et plus structurée. Nos deux territoires sont complémentaires et très semblables pour les touristes venus de près ou de loin pour découvrir l'Alsace.


le Beau
Jardin
Kochersberg Alsace





Jean-Claude DAUSSY

Président Commission Sentiers
& Territoires d'Alsace FF Randonnée



LES SENTIERS GRP® DU PAYS DE LA ZORN

Les sentiers balisés par la Fédération Française de Randonnée Territoires d'Alsace, ainsi que les « boucles locales », autour de Mittelhausen, Wingersheim, Hohatzenheim, Lixhausen, Geiswiller, Zoebersdorf... venez découvrir ou redécouvrir le visage traditionnel du territoire : villages à flanc de coteaux ou au creux des vallons, habitations regroupées autour des clochers, corps de fermes, paysages bucoliques où il fait bon randonner. A vos chaussures de marche !



ATOUT ZORN

Le magazine de la communauté
de communes du Pays de la Zorn

N°38 | Mai 2019

● **NOTRE TERRITOIRE**
Projets et orientations

● **VIE ASSOCIATIVE**
au pays de la Zorn

● **ENFANCE & JEUNESSE**
Accueil & loisirs



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de la Zorn



ATOUT ZORN

Le magazine de la communauté
de communes du Pays de la Zorn

N°38 | Mai 2019

● **NOTRE TERRITOIRE**
Projets et orientations

● **VIE ASSOCIATIVE**
au pays de la Zorn

● **ENFANCE & JEUNESSE**
Accueil & loisirs



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de la Zorn